

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
 Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT

Voire commande : VALORISATION AGRO BTC (3616)
 Nom de projet : SAV
 Echantillon(s) reçu(s) le : 21/01/2022
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-355
 Rapport autorisé le : 01-FÉVR.-2022 16:20

SIAAP SEINE AVAL
 Delphine LEGRAND
 FROMAINVILLE BP104
 78603
 MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

R : résultat rendu sous réserve.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-22117 / BTC prélevé le 19-JANV.-2022 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		21/01/2022			3	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	21/01/2022	*		38.7	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00078	21/01/2022	*	R	15.30	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	25/01/2022	*		10.75	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	25/01/2022	*		107.50	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	25/01/2022	*		0.78	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	25/01/2022	*		7.80	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	25/01/2022			13.8	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	27/01/2022	*		4.9	mg/kg MS		
Mercurure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	31/01/2022	*		1.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		7299	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		5.20	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		2.1	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		5.8	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO	26/01/2022	*		55.2	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*	r	Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	11885							
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		588	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		77687	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K ₂ O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	27/01/2022	*		4.4	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		0,58	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		208	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		9.8	mg/kg MS		
Sodium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		372	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		29.5	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		93.7	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		20839	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	26/01/2022	*		1724	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	26/01/2022			2397	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000	21/01/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	(norme abrogée)							
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	0.014	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	0.018	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	0.013	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	21/01/2022		r	0.097	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	0.68	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	0.36	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	21/01/2022	*	r	0.27	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	24/01/2022	*	r	3.61	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	21/01/2022	*	r	0.149	% MB		
pH	NF EN 15933	21/01/2022	*	r	8.2	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	21/01/2022			21.2	°C		
Refus	NF EN 16179	24/01/2022			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	24/01/2022	*		0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

MV rendues sous réserve car la masse de résidu sec est supérieure à 5g
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés.
Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons somme n° : 2022-02
Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) :
 Boue Seine Aval +
 Boue Réglementaire
 Boue Non Ependable
 Boue Non-Conforme FNC n°


Date :

Visa Laboratoire

02/02/22

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

 Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	RAPPORT
--	---	----------------

Votre commande : BACTERIO BTC (3619)
 Nom de projet : SAV
 Echantillon(s) reçu(s) le : 18/01/2022
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-222
 Rapport autorisé le : 24-JANV.-2022 10:52

SIAAP SEINE AVAL
 Delphine LEGRAND
 FROMAINVILLE BP104
 78603
 MAISONS LAFFITTE

R : résultat rendu sous réserve.
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-15032 / BTC prélevé le 18-JANV.-2022 07:00
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	18/01/2022			Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	18/01/2022		R	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		18/01/2022			3	-

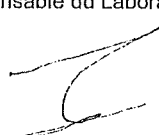
Observations liées aux résultats :

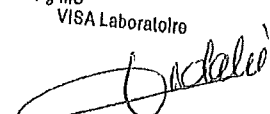
L'analyse Escherichia coli est rendue sous réserve car elle a été réalisée par un agent dont l'autorisation pour cette analyse n'est pas finalisée.
 Matière sèche : 39,2% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-183)
 Résultats :

- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Colliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :
 BO : BOUE

Yves ZARZELLI
 Responsable du Laboratoire



Analyse des échantillons semaine n° : 2022-02
 Microbiologie :
 Coliformes thermotolérants : / g MS / g MS
 Escherichia Coll : / g MS
 Date : 02/02/22
 VISA Laboratoire


Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.